

Rapport d'orientation

A) Mieux répondre aux besoins des personnes handicapées

L'accès à la santé

L'association continuera de s'engager pour faciliter l'accès à la santé. Pour cela, elle participe de façon active à Acsodent pour développer la prévention de l'hygiène bucco dentaire.

L'Adapei 49 sera vigilante à la prise en compte de la santé dans les projets des établissements et services. Cet axe regroupe tout ce qui peut améliorer ou maintenir une vie la plus confortable possible : être bien dans son corps, dans sa tête, dans ses relations avec les autres. Cet axe répond à la priorité de l'Agence Régionale de Santé : améliorer l'accès à la santé. Il répond également au développement d'une vie citoyenne et autonome. L'Adapei 49 avec les 4 Adapei de la région est engagée dans un groupe de travail autour d'une meilleure prise en compte de la santé.

L'Adapei 49 souhaite que toute personne accueillie ait un projet qui prenne plus en compte la santé. Pour ce faire, l'Adapei 49 continuera sa participation à l'élaboration des outils de Santé BD, à leur adaptation et à leur développement. Elle s'engage à poursuivre la diffusion de ces outils facilitant l'accès aux soins et à la santé.

L'aspiration au libre choix, à la participation citoyenne

La question du choix et de la participation reste un axe de développement de l'association. Permettre aux personnes accueillies de pouvoir exprimer leurs souhaits, d'avoir une place dans les décisions de l'association semble essentiel.

Cela nécessite de la part des familles et des professionnels une réelle réflexion pour améliorer les différentes pratiques. Cela nécessite aussi de se donner des moyens et des outils pour faciliter cette expression. La réflexion entamée autour de cette thématique lors de cette Assemblée Générale sera poursuivie lors d'une rencontre des familles dans l'année 2018.

Par ailleurs, l'évolution du groupe EPPI (Echanges, Participation, Partage, Idées) vers une adhésion à « Nous Aussi » pourrait se concrétiser sur cette prochaine année.



L'accompagnement du vieillissement

La question de l'accompagnement des personnes vieillissantes se pose de façon de plus en plus marquante aujourd'hui pour les personnes elles-mêmes et leurs proches qui s'interrogent sur leur avenir, s'inquiètent parfois. Cette question suscite également les interrogations des professionnels qui les accompagnent au quotidien dans les établissements et services.

L'Adapei 49 doit poursuivre le travail déjà entamé sur les besoins des personnes handicapées vieillissantes. Ce sera une des missions de la commission « Admissions et parcours des personnes accompagnées »

La recherche d'hébergement

L'hébergement des personnes handicapées est un défi qu'il faut relever. Il s'inscrit dans la volonté de promouvoir une société inclusive que défend l'Adapei 49.

Les besoins d'hébergement évoluent, se diversifient et augmentent du fait du vieillissement d'une part et de l'aspiration à l'autonomie d'autre part. Mais les projets financés par les pouvoirs publics ne couvrent pas les besoins actuels et ne permettent pas d'anticiper sur les besoins futurs.

Les associations doivent s'appuyer sur la réalité de ces besoins pour obtenir le soutien des pouvoirs publics et l'accompagnement financier nécessaire à la réalisation de projets qui apporteront des solutions nouvelles et innovantes. Ce sera une des priorités de l'Adapei 49 sur laquelle travaillera la commission hébergement.

B) Maintenir un engagement militant en soutien aux personnes en attente d'un accompagnement adapté

L'Adapei 49 a pour mission la défense des droits des personnes handicapées. Elle se doit donc d'être solidaire des personnes sans solution d'accompagnement, d'exprimer cette solidarité et de se mobiliser pour réclamer que soit garanti aux personnes handicapées sans solution ou en attente de solutions, un accès aux accompagnements adaptés à leurs besoins.

L'Adapei 49 sera attentive à évaluer les besoins par le biais des listes d'attente établies dans ses établissements et services et à se mobiliser pour réclamer des réponses adaptées aux pouvoirs publics.

Sur le plan départemental, elle continuera à participer au mouvement inter-associatif qui s'est construit en 2016 autour du collectif 49.

Elle restera mobilisée au côté de l'Urapei et de l'Unapei dans la lutte pour la défense « des sans solutions ».



C) Mobiliser pour améliorer la qualité de l'accueil pour répondre aux besoins des jeunes et des adultes

La création du pôle ISAS (Inclusion Scolaire, Apprentissage et Soins)

Au quotidien, l'association est mobilisée pour accueillir des jeunes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans trouble du comportement. Son action s'inscrit, bien sûr, dans le cadre des politiques publiques. Au-delà, il est nécessaire de développer toutes les conditions pour assurer la qualité de l'accueil et développer les meilleurs accompagnements adaptés à chaque personne accueillie. La formation des personnels et l'évolution des pratiques sont au centre du projet.



L'association est également dans la voie de l'inclusion avec l'ouverture de classes externalisées avec des dispositifs intégrés au sein d'établissements scolaires. Elle développe de l'expertise dans le domaine de l'autisme avec une démarche ouverte et orientée sur les attentes des familles.

Pour réussir ces accompagnements adaptés, une réorganisation de l'ensemble des services dédiés à l'enfance au sein d'un même pôle est mise en œuvre pour favoriser les complémentarités de compétences et d'actions au bénéfice des personnes accueillies.

La consolidation du secteur travail adapté

Dans le champ de l'accueil des adultes, l'association a la volonté de consolider le secteur du travail adapté en EA et en ESAT. Au-delà des investissements engagés ou des projets en cours d'élaboration, des travaux ont été conduits pour identifier le projet stratégique du pôle ESAT en matière de développement économique et d'activités. Ces travaux conduits avec l'appui de l'ESSCA s'inscrivent pleinement dans la mission de l'ESAT : le travail au service de l'accompagnement.



Pour autant, l'activité professionnelle renvoie à des obligations vis-à-vis des entreprises partenaires. Le modèle économique est important pour pérenniser les activités mais doit être approché au niveau du pôle.

En effet, certaines activités peu rémunératrices mais très riches du point de vue des compétences peuvent côtoyer des activités très prospères mais qualifiées de répétitives et moins valorisantes. L'activité professionnelle doit être analysée dans sa globalité et il est nécessaire de veiller à respecter un équilibre entre l'économique et l'intérêt éducatif.

C'est dans ce cadre qu'il est souhaité de développer les activités professionnelles hors les murs. Il s'agit de promouvoir des parcours compatibles avec les souhaits des travailleurs accueillis et qui répondent aux enjeux d'inclusion et de citoyenneté. La capacité à développer des places reste aussi une problématique.

D) Favoriser le dynamisme de la vie associative par l'implication des familles

Voilà maintenant deux ans que la nouvelle équipe dirigeante de l'association inscrit la rencontre avec les familles dans ses priorités absolues. Sans parents engagés, l'association ne serait qu'un fantôme sans crédibilité, sans reconnaissance ne pouvant porter efficacement les préoccupations des familles assurant l'accompagnement de leurs enfants.

Poursuivre l'opération « rencontre » avec les parents

L'opération contact direct et individualisé avec les nouvelles familles sera reconduite, dès la rentrée de septembre, dans tous les IME et SESSAD. Cet échange réalisé soit dans l'établissement soit au domicile de la famille permettra de partager ce que chacun vit dans sa situation, de présenter l'association, ce qu'elle fait, ce qu'elle défend, et d'établir une relation durable qui conduise notamment à l'adhésion des familles à l'association, voire à leur engagement dans une responsabilité.

L'association participera aux réunions de rentrée afin de nouer rapidement une relation au moment des premiers contacts des nouveaux enfants dans les établissements.

Faire découvrir la dimension parentale de l'association

Faut-il toujours rappeler que les parents investis dans l'association, donnent de leur temps, bénévolement et que la force de l'association est le fruit de l'addition de ce que chacun apporte. Il est important de le dire et le redire, l'association a besoin des parents qui sont les mieux à même de témoigner de leurs attentes pour que l'association et ses équipes professionnelles offrent les meilleures réponses.

Le rôle des bénévoles dans l'association est de définir les grandes orientations à partir des valeurs qui les animent pour que les professionnels puissent mettre en œuvre les services et les actions qu'ils veulent promouvoir.

Pour favoriser l'engagement des parents, la Commission communication produira, dans l'année à venir, une fiche « mission du bénévole » qui présentera ce que l'association attend des bénévoles.

Reconduire la journée familles

La journée familles sera reconduite pour sa quatrième édition. Cette journée répond à plusieurs objectifs :

- offrir aux parents un espace de parole avec d'autres parents sur un thème,
- donner l'occasion aux familles de rencontrer les bénévoles de l'association et ainsi de mieux comprendre leur rôle,
- ouvrir l'association aux préoccupations des parents.

La quatrième journée des familles aura lieu le **samedi 3 février 2018** sur le thème : « Libre choix de l'enfant, une affaire de famille »

Soutenir les Comités locaux

Les Comités locaux constituent l'entité de proximité de l'association. Ils sont ouverts à tous les parents qui veulent donner un peu d'eux-mêmes pour aider l'association.

Un effort sera réalisé dans l'année prochaine pour soutenir les comités, les aider à se renforcer à accueillir de nouveaux parents, à prendre toute initiative qui prolonge l'action de l'association sur le terrain, à développer des échanges avec le conseil d'administration de l'association.

Faire vivre les nouvelles commissions et les autres

Deux nouvelles commissions sont créées pour travailler deux sujets soulevés par les parents : le parcours de vie et le temps périscolaire.

Chacune de ces commissions est ouverte aux administrateurs et aux parents intéressés par l'échange et la réflexion sur ces sujets.

Les commissions ont vocation à s'ouvrir aux attentes et à rechercher des solutions à mettre en œuvre.



E) Améliorer le fonctionnement du Conseil d'Administration

Depuis deux ans l'équipe dirigeante cherche à favoriser l'expression la plus large des administrateurs en structurant les ordres du jour des Conseil d'administration, et en réservant systématiquement un temps à un sujet de fond. Chaque administrateur reçoit à l'avance les documents préparatoires sur chaque point de l'ordre du jour, ce qui permet de prendre connaissance des dossiers et préparer ses interventions.

Malgré la vigilance apportée, il convient de toujours susciter l'implication de chacun dans les débats, ainsi de nouvelles propositions seront faites aux administrateurs :

- proposition de formation (formations internes, Unapei, Uriopss, ...),
- amélioration de la communication entre Commissions, Bureau et Conseil d'administration,
- mise en place d'un accueil des nouveaux administrateurs et d'une fonction de tutorat

F) Elaborer le projet associatif 2019 / 2023

Le projet associatif est un document politique et stratégique, essentiel au fonctionnement et au développement de l'association.

Il rappelle bien sûr ses valeurs et ses missions. Il définit des orientations qui prennent en compte les besoins et les attentes des personnes accompagnées et de leurs familles.

Il s'appuie sur l'évolution du secteur médico-social et les exigences des pouvoirs publics.

L'actuel projet associatif de l'Adapei 49 a été élaboré pour couvrir les années 2014 à 2018.

Le nouveau projet devra donc être présenté aux votes de l'Assemblée Générale de juin 2019.

Il sera l'aboutissement d'un long processus d'échanges, de concertations et de collaborations entre les administrateurs, les personnes accompagnées, les familles, les professionnels. C'est un travail qui couvrira une grande partie des prochains mois. Il nous faut sans tarder l'organiser et le planifier.

